

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



Ministère des Affaires Etrangères et Intégration Régionale

COMMUNIQUE DE MISE AU POINT

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo est surpris par des déclarations intempestives de certaines autorités étrangères relatives au processus électoral en RDC et appelant à un prétendu « *dialogue* » avec l'Opposition politique.

Tout en relevant que le processus électoral en cours se déroule conformément à la Constitution de la République Démocratique du Congo ainsi qu'à l'Accord politique global du 31 décembre 2016, le Gouvernement tient à réitérer fermement son refus de toute ingérence en la matière tant de la part des Pays voisins que des autres partenaires bilatéraux.

Le Gouvernement n'acceptera d'autant plus aucune interférence à cet égard que ce qu'on ne se permet pas dans d'autres pays en vertu des obligations découlant du Droit international en général et de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques en particulier, ne saurait a fortiori être toléré en République Démocratique du Congo.

Aussi, le Gouvernement congolais ne peut-il s'abstenir de dénoncer avec véhémence l'agitation injustifiable de certains Gouvernements des pays voisins, agissant avec la connivence d'autres partenaires, autour de cette question de souveraineté tout en les invitant instamment à la stricte observance de leurs engagements internationaux.

Fait à Kinshasa, le 02 SEPT 2018